

Bouquet de publications

Le PIB et au-delà : croissance, climat, répartition des revenus

Fiche presse · 5 novembre 2024

L'Insee publie un bouquet de quatre études consacrées aux premiers comptes nationaux "augmentés".

- Les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone de la France diminuent significativement
- L'épargne nette ajustée des effets liés au climat est négative en France
- Transferts monétaires et services publics augmentent de 16 % le niveau de vie au milieu de l'échelle des revenus
- Les ménages les plus aisés épargnent un quart de leur revenu, les plus modestes n'épargnent pas

Une démarche nouvelle complétant les publications macroéconomiques usuelles

Les défis d'aujourd'hui nécessitent d'examiner de façon conjointe les questions économique, sociale et environnementale.

Les comptes nationaux et leur indicateur phare, le **produit intérieur brut (PIB)**, sont une référence installée et reconnue qui gardent tout leur intérêt, mais qui demandent à être complétés et mieux prendre en compte les dimensions environnementale et sociale.

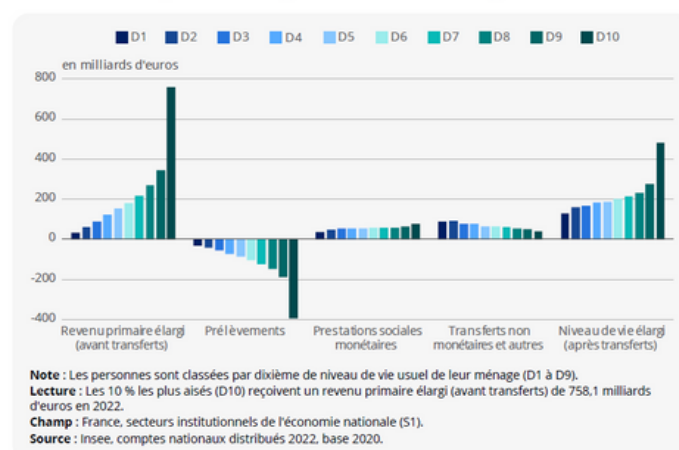
Accompagnant ces nouvelles publications sur les inégalités et l'environnement, **les comptes nationaux usuels sont complétés par des comptes dits « augmentés »** qui visent à appréhender d'un même tenant d'un côté la croissance macroéconomique, et de l'autre la répartition de cette croissance ou ses conséquences pour le dérèglement climatique. Les comptes nationaux augmentés 2024 apportent des informations nouvelles qui portent sur deux grandes dimensions :

- **Comptes par catégories de ménages** : mesure de la répartition du revenu national entre les diverses catégories de ménages. Celle-ci est disponible selon plusieurs notions :

1. *revenus primaires élargis* (avant tout mécanisme de redistribution),
2. *revenu disponible* (après prélèvements directs et transferts monétaires),
3. *niveau de vie élargi* (après effets des transferts monétaires et valorisation des services publics).

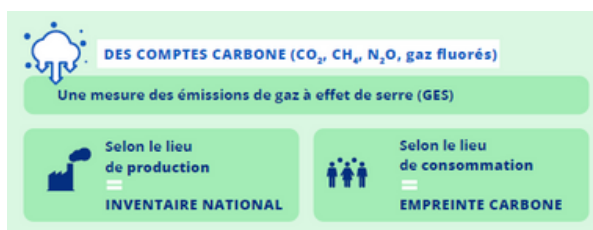


► 2b. Du revenu primaire élargi au niveau de vie élargi

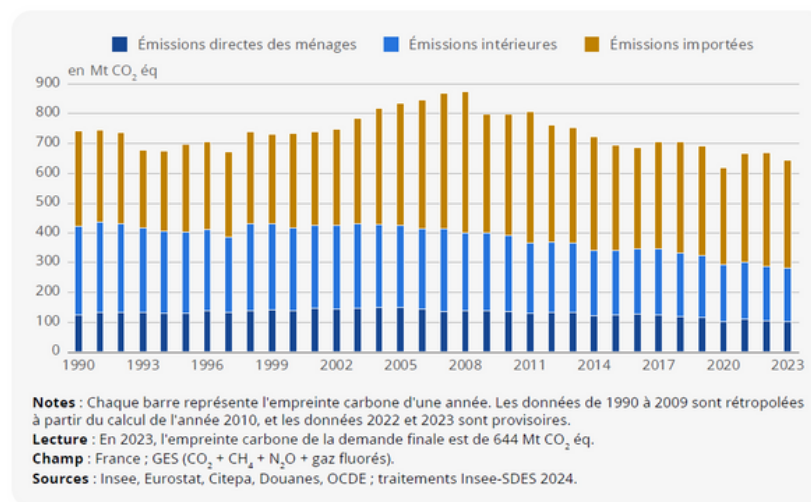


=> Voir [Insee Première n°2022 - Comptes nationaux par catégories de ménages en 2022 : transferts monétaires et services publics augmentent de 16 % le niveau de vie au milieu de l'échelle](#) et [Insee Focus n°338 - Consommation et épargne par catégories de ménages en 2022 : les ménages les plus aisés épargnent un quart de leur revenu, les plus modestes n'épargnent pas](#)

- **Comptes « carbone » :**
comptes des émissions et de l'empreinte carbone qui mesurent les émissions de gaz à effet de serre (GES), en distinguant les émissions résidentes, issues de l'activité économique productive française, de l'empreinte GES de la France, reflet de nos consommations et investissements. => Voir [Insee Première n°2023 - Émissions de gaz à effet de serre et empreinte carbone de la France en 2023 : les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone de la France diminuent significativement](#)



► 3. L'empreinte carbone et ses composantes de 1990 à 2023



Un nouvel espace thématique *Comptes nationaux* sur Insee.fr

En complément de ces publications, de nombreuses données sont mises à disposition et ce, sur plusieurs années, depuis 2018 jusqu'à 2022 pour la décomposition des comptes par catégories de ménages et la redistribution, et depuis 1990 jusqu'à 2023 pour les « comptes GES ». **Ces tableaux constituent de réelles productions statistiques** et sont fournis dans des concepts et nomenclatures cohérents avec ceux des comptes nationaux afin d'en permettre un usage croisé. Ces tableaux ont **vocation à être actualisés chaque année** et à être accompagnés, à chaque diffusion des comptes de publications de synthèse comme celles publiées dans le bouquet.

Comptes nationaux
Espace thématique

INDEX RÉFÉRENCES
Paru le : 31/01/2025
► Imprimer
► Découvrir la collection

Cet espace recense les publications de la comptabilité nationale, représentation globale détaillée et chiffrée de l'activité économique de la France. Son principal agrégat est le produit intérieur brut (PIB). Elle se décline en comptes annuels, trimestriels et thématiques, ainsi qu'en comptes « augmentés » qui visent à produire des analyses « au-delà du PIB », dans les dimensions environnementale (comptes carbone) et sociale (inégalités et redistribution avec les comptes par catégories de ménages).

Sommaire

En première approche

- Infographie : Le PIB et au-delà
- Principaux indicateurs de la comptabilité nationale
- Principaux indicateurs de développement durable

Comptes nationaux annuels

Au-delà du PIB

- Comptes carbone
 - Peut-on prendre en compte le climat dans les comptes nationaux ?
 - Tableaux détaillés
- Comptes par catégories de ménages
 - Comptes nationaux par catégories de ménages en 2022
 - Consommation et épargne par catégories de ménages en 2022
 - Tableaux détaillés

Comptes nationaux trimestriels

Comptes thématiques

Sources et méthodes

Des indicateurs synthétiques complémentaires au PIB

En complément, l'Insee développe des indicateurs de synthèse complétant ceux de l'analyse macroéconomique usuelle :

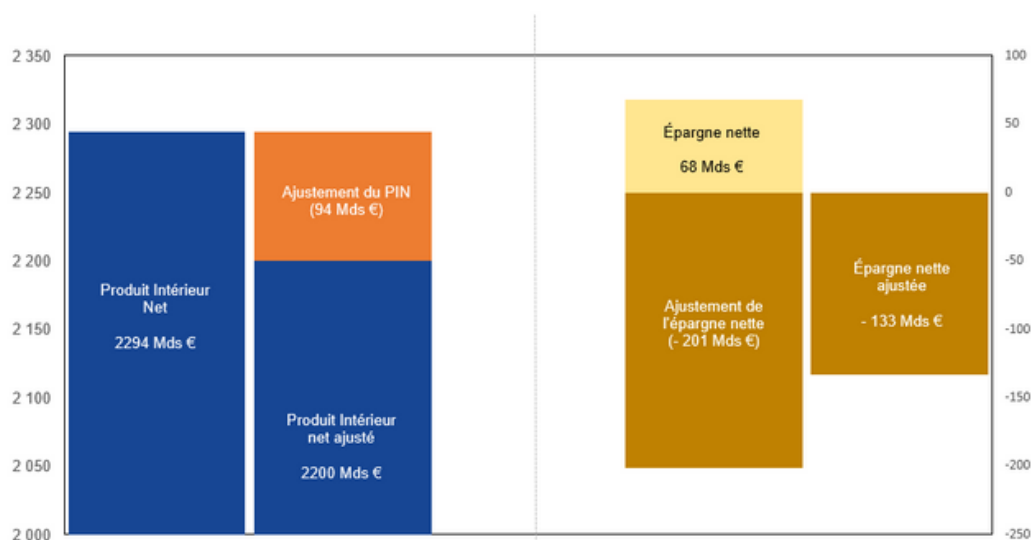
- Un **indicateur de croissance dite « équilibrée »**, **donnant une même importance à chaque individu dans le calcul des évolutions de revenus**, à la différence de l'indicateur de croissance usuelle du PIB qui conduit par construction à pondérer davantage l'évolution des revenus les plus élevés. => voir *Insee Analyses* à paraître.



- Des indicateurs permettant de prendre en compte le climat dans les comptes nationaux :
 - le **produit intérieur net ajusté (PINA)** propose une mesure de la production nationale dont est déduite le **coût implicite des émissions de gaz à effet de serre** ;
 - l'**épargne nette ajustée** propose une mesure de la **soutenabilité de l'activité économique** tenant compte du coût implicite des émissions de gaz à effet de serre.
 - un **indicateur de « dette climatique prospective »** évalue le coût des efforts de décarbonation à venir en cohérence avec la stratégie nationale de décarbonation.
 - sont également proposés un « compteur GES », mesurant les écarts cumulés à la trajectoire prévue de baisse des émissions, ainsi qu'un ordre de grandeur des coûts des dommages déjà constitués.

=> Voir *Insee Analyses* n°98 - Peut-on prendre en compte le climat dans les comptes nationaux ? L'épargne nette ajustée des effets liés au climat est négative en France

Ajustement du produit intérieur net (PIN) et de l'épargne nette en 2023



Ces indicateurs de synthèse n'ont pas un statut comparable à la production des comptes nationaux standard. Il faut les considérer comme des **statistiques expérimentales** car, d'une part leur cadre conceptuel n'est pas aussi établi que les indicateurs usuels et peuvent dépendre de conventions spécifiques (**choix des pondérations pour la croissance équilibrée**) et d'autre part ils peuvent s'appuyer sur des paramètres clés (valeur du coût social et valeur d'action pour le climat pour le carbone) **dont la valeur est incertaine et pourrait être fortement révisée**.

Néanmoins, ces indicateurs sont **complémentaires aux indicateurs macroéconomiques classiques et illustrent comment le cadre de référence des comptes nationaux peut être étendu pour apprécier de façon plus large le résultat de l'activité économique**. Ils s'inscrivent dans l'esprit des **évolutions au niveau international** du système de comptabilité nationale pour aider à l'appréciation du bien-être des ménages et de la **soutenabilité de notre modèle économique**.

Les dimensions retenues dans cette première étape du programme des comptes nationaux augmentés, à savoir la répartition de la croissance et les émissions de GES, l'ont été en raison de **leur importance dans débat public. Il existe d'autres dimensions pertinentes possibles d'augmentation des comptes** ; par exemple et sans chercher à être exhaustif : prise en compte de l'environnement au-delà de la seule question des GES (valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité), prise en compte des activités domestiques et du loisir, etc.

Définitions

• Comptes carbone

Les **émissions de gaz à effet de serre (GES)** sont les émissions de dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O) et gaz fluorés liées à l'activité des ménages et des branches productives, qui conduisent à retenir une partie de la chaleur reçue du soleil dans l'atmosphère.

La **demande finale intérieure** française est constituée de la consommation finale des ménages, des administrations, des organismes à but non lucratif et de la formation brute de capital (investissements et variations de stocks).

L'**empreinte carbone de la France** représente les émissions de gaz à effet de serre induites par la demande finale intérieure française, que les biens ou services consommés soient produits sur le territoire national ou importés. À l'inverse, les émissions françaises associées aux exportations ne contribuent pas à l'empreinte carbone.

L'**intensité en GES du PIB français** est le ratio entre les émissions des activités économiques (hors émissions directes des ménages) et le produit intérieur brut (PIB).

Compte de patrimoine : dans les comptes nationaux, le compte de patrimoine rend compte de l'accumulation de richesse des secteurs institutionnels (ménages, entreprises etc.) sous forme d'actifs non financiers ainsi que d'actifs et de passifs financiers. Ce compte présente les encours en fin d'année et les variations en cours d'année pour tous les types d'actifs et de passifs.

Coût social du carbone : somme actualisée des dommages induits par l'émission d'une tonne de CO₂ supplémentaire dans l'atmosphère. Ces dommages peuvent affecter la production dans la comptabilité nationale : ils sont alors considérés comme étant dans la frontière de production du PIB. Ils peuvent aussi affecter directement la santé ou la mortalité des populations : ils sont alors hors de la frontière de production du PIB.

Frontière de production du PIB : frontière de la production comptabilisée dans les comptes nationaux. Cette production inclut l'ensemble des activités donnant lieu à une transaction monétaire, ainsi que les services de logement que les propriétaires occupant se rendent à eux-mêmes. Elle exclut en revanche les activités domestiques.

Valeur d'action pour le climat (VAC) : valeur pour la collectivité des actions permettant d'atteindre l'objectif de neutralité carbone. Elle permet de donner une valeur aux émissions évitées pour un investisseur privé ou public. La VAC est construite en référence à des objectifs d'émissions, soit un budget carbone fixé pour l'ensemble de l'économie.

Définitions

• Comptes par catégories de ménages

Le **revenu national net (RNN)** est composé des rémunérations des salariés et des revenus mixtes des entrepreneurs individuels (y compris cotisations sociales pour les deux champs) perçus par les ménages, des revenus fonciers des ménages propriétaires (y compris les loyers imputés dont bénéficient les propriétaires occupants), des profits des entreprises résidentes, des taxes nettes des subventions sur les produits et sur la production reçus par les administrations publiques, mais aussi des revenus financiers nets reçus du reste du monde (intérêts et dividendes et revenus d'investissement reçus par les unités résidentes diminués de ceux versés à des unités non résidentes). Il est dit net de la dépréciation du capital liée aux infrastructures, logements et équipements.

Le RNN peut se répartir entre ménages grâce aux comptes nationaux distribués : écrit avant tout mécanisme de redistribution, il constitue alors le **revenu primaire élargi**. Celui-ci intègre les revenus versés directement aux ménages tels que les salaires ou les revenus de la propriété, ainsi qu'une partie des revenus reçus par les administrations publiques (taxes et subventions sur les produits) et les profits des entreprises (non distribués sous forme de dividendes) qui sont attribués in fine aux ménages à partir d'hypothèses de distribution. À partir de ce revenu primaire élargi, les transferts publics (impôts, cotisations sociales, prestations sociales, dépenses publiques) transforment les revenus des ménages pour aboutir, après transferts, au **niveau de vie élargi**.

Le **revenu disponible net (RDN)**, à la différence du revenu primaire élargi, n'intègre pas le revenu primaire des autres secteurs comme les bénéfices des entreprises non distribués aux ménages ainsi que les taxes et subventions sur les produits et la production reçues par les administrations publiques. Il inclut notamment les prélèvements directs et les prestations sociales monétaires, ainsi que les revenus d'activité directement reçus par les ménages. Le RDN correspond au revenu dont disposent les ménages pour consommer et dégager une épargne nette.

Les **prélèvements directs** sont, pour les ménages, les impôts sur les revenus (IR, CSG) et le patrimoine ainsi que les cotisations sociales.

Les **prestations sociales monétaires** correspondent aux revenus de remplacement (pensions retraite, allocations chômage, indemnités journalières et rentes suite aux accidents du travail et maladies professionnelles), aux minima sociaux et autres prestations sociales (allocations familiales, primes d'activité). Elles ne tiennent pas compte des allocations logement qui, en comptabilité nationale, sont enregistrées en transfert en nature.